

Conseil Municipal

Mardi 24 Mars 2015

18 h 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en lieu et place habituel de ses séances sous la présidence de Mr MICHEL Robert, Maire de PIGNANS.

18 h 30 , ouverture de la séance, et appel des membres du conseil municipal

Etaient présents :

Mme ASPE Isabelle- Mr BASTIANELLI Jean-Pierre - Mr BORDEL Philippe- Mr BOREA Maurice-Mme BORGOGNONI Liliane-Mr BRUN Fernand- Mr CIANEA Alain- Mr GAUTIER Franck- Mme GIOVINAZZO Marie Angèle- Mr HAY André- Mr LATOUR Michel- Mme LOPEZ Sylvia- Mme MAS Fanny- Mr MIELLE Didier-Mme OBERTO France- Mme OLIBE Carole-Mme PERCHOC Marie.

Absents excusés :

Mr ESNAULT Jean-Yves donne procuration à Mr BRUN Fernand.

Mr HUBERT Patrick donne procuration à Mme OLIBE Carole.

Mme DURANDO Aline-Mme HAREL-MICLOTTE Brigitte-Mme MORA Laurence.

Présents : 18.

Procurations : 02.

Le quorum étant atteint, Mr Le Maire demande un secrétaire de séance.

Mr BASTIANELLI Jean-Pierre est proposé et accepte la tâche de secrétaire de séance.

Puis Mr Le Maire demande si des observations sont à apporter sur le compte rendu précédent .

Aucune observation faite, et procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance.

ORDRE DU JOUR

1°/ Approbation et vote du compte de gestion du receveur municipal 2014 pour la Commune.

Mr Le Maire procède à l'exposé du compte de gestion du Receveur Municipal retraçant les comptes de l'année 2014 pour la Commune.

21001-COM PIGNANS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 191 997,45	3 126 603,84	4 318 601,29
Titres de recettes émis (b)	618 038,93	3 333 874,63	3 951 913,56
Réductions de titres (c)	1 058,27	26,00	1 084,27
Recettes nettes (d = b - c)	616 980,66	3 333 848,63	3 950 829,29
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 191 997,45	3 126 273,84	4 318 271,29
Mandats émis (f)	454 132,45	2 849 968,90	3 304 101,35
Annulations de mandats (g)	0,00	219,90	219,90
Dépenses nettes (h = f - g)	454 132,45	2 849 749,00	3 303 881,45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	162 848,21	484 099,63	646 947,84
(h - d) Déficit			

Mr Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
20	00	00

2°/ Approbation et vote du compte administratif 2014 de la Commune.

Mr Le Maire procède à l'exposé du compte administratif 2014 de la Commune.

	Prévu	Réalisé	%
Dépenses	3 126 273.84 €	2 849 749 €	90.83
Recettes	3 126 603.84 €	3 333 848.63 €	+ 106.38 €
	Résultats	484 099.63 €	

Mr Le Maire sort de la salle, et Mr BOREA, 1^{er} Adjoint demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
20	00	00

3°/ Approbation et vote de l'affectation des résultats 2014 de la Commune.

Mr Le Maire reprend la parole et donne les propositions d'affectation des résultats 2014 de la Commune.

Rappel des résultats de clôtures 2014 :

fonctionnement : 662 802.47 €

investissement : 492 224.66 €

Proposition d'affectation suivante :

-Art.002 : résultat reporté e fonctionnement : 312 802.47 €

-Art.1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 350 000 €

Art.001 : Résultats investissement reporté : 492 224.66 €

Mr BOREA , 1^{er} Adjoint demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
20	00	00

4°/ Approbation et vote des taxes locales 2015 pour la Commune.

Mr Le Maire reprend la parole et mentionne que les taxes locales sont reconduites sans augmentation des taux pour 2015 :

Taxe d'habitation : 17.58 %

Taxe foncière (bâti) : 14.54 %

Taxe foncière (non bâti) : 117.58 %

Puis il demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
20	00	00

5°/ Approbation et vote du budget prévisionnel 2015 de la Commune.

Mr Le Maire donne la parole à Mme La Secrétaire générale pour l'exposé des chiffres du budget primitif 2015 :

Fonctionnement – Dépenses :

Chap.11- Charges à caractère général : 830 010 €

Chap.012- Charges personnel : :1 607 293.68 €

Chap.014- Atténuations de produits : (FNGIR) : 172 394 €

Chap.65- Autres charges de gestion courante : 604 390.79 €

Chap.66- Charges financières : 55 000 €

Chap.67- Charges exceptionnelles : 1 387 €

Chap.002- Dépenses imprévues : 172 562 €

Total 3 443 037.47 €

Fonctionnement – Recettes :

Chap.013- Atténuations de charges : 81 300 €

Chap.70- Vente de produits : 170 800 €

Chap.73- Impôts et taxes : 2 194 830 €

Chap.74- Dotations et subventions : 607 100 €

Chap.75- Revenus des immeubles : 74 900 €

Chap.77- Produits exceptionnels : 1 300 €

Chap.002- Report fonctionnement : 312 802.47 €

Total3 443 037.47 €

Investissement – Dépenses.

Dépenses obligatoires :

Chap.16- Remboursement capital emprunt : 78 900 €

Restes à réaliser 2014 : 533 657.81 €

Opérations 2015 (= 2 319 696.97 €)

Chap.21- Immobilisations corporelles : 238 727 €

Chap.20- Annonces et insertions : 1 000 €

Cap.202- PLU : 6 000 €

Chap.23- Immobilisations en cours : 1 854 969.97 €

Chap.020 : Dépenses imprévues : 219 000 €

Total 2 932 254.78 €

Investissement – Recettes .

Chap.10

- Art.10222 : FCTVA : 56 068.05 €
- Art.10226 : Taxe aménagement : 151 000 €
- Art.1068 : Excédent de fonctionnement : 350 000 €

Chap.13

-Art.1313 : Subvention Conseil général : 280 000 €

-Art.1311 : DETR : 357 080 €

Restes à réaliser 2014 : 245 882.07 €

Chap.16.

-Art.1641 : Emprunt : 1 000 000 €

Chap.001 : Résultats investissement reporté : 492 224.66 €

Total2 932 254.78 €

Monsieur Le Maire demande si le Conseil Municipal a des observations.

Mme OLIBE demande des précisions sur différents articles dans la section de fonctionnement – dépenses, et des réponses sont apportées.

Puis Mr BOREA s'interpose et mentionne que toutes ces questions n'ont pas à être posées. Mr Le Maire tente de calmer Mr BOREA, et Mr BRUN souhaite quitter la séance avec Mme OLIBE et mentionne qu'ils ne votent pas le budget primitif 2015 de la Commune.

19 h 25 Mr BRUN et Mme OLIBE quittent la séance publique.

Puis Mr Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
16	00	00

6° / Approbation et vote du compte de gestion 2014 du receveur municipal pour l'eau et l'assainissement.

083002
TRES. BESSE-SUR-ISSOLE



II-1
Exercice 2014

24701 - EAU ASST - PIGNANS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 357 090,32	264 126,00	2 621 216,32
Titres de recettes émis (b)	1 409 768,80	297 242,57	1 707 011,37
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 409 768,80	297 242,57	1 707 011,37
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 357 090,32	264 126,00	2 621 216,32
Mandats émis (f)	761 570,45	68 864,07	830 434,52
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	761 570,45	68 864,07	830 434,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	648 198,35	228 378,50	876 576,85
(h - d) Déficit			

22

HELIR46-110111.v1

Mr Le Maire après avoir exposé le compte de gestion du receveur municipal 2014 sur le budget de l'eau et de l'assainissement, demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
16	00	00

7°/ Approbation et vote du compte administratif 2014 de l'eau et de l'assainissement.

Mr Le Maire présente le compte administratif de l'Eau et de l'assainissement 2014 .

Fonctionnement

	Prévu	Réalisé	%
Dépenses	264 126 €	68 864.07 €	26.07
Recettes	264 126 €	297 242.57 €	+ 112.53
	Résultats	228 378.50 €	

Investissement

	Prévu	Réalisé	%
Dépenses	2 357 090.32 €	761 570.45	32.30
Recettes	2 357 090.32 €	1 409 768.80 €	59 .80
	Résultats	648 198.35 €	

Mr Le Maire sort de la séance et Mr BOREA, 1^{er} Adjoint demande au Conseil Municipal de délibérer.

Pour	Contre	Abstention
16	00	00

Puis Mr Le Maire réintègre la séance et propose au Conseil Municipal l'affectation des résultats 2014 :

Rappel :

- Un excédent de fonctionnement de 228 378.50 €
- Un déficit d'investissement de 168 836.52 €

Proposition d'affectation des résultats cumulés 2014 de la façon suivante :

-Art.001 : Solde exécution négatif reporté : - 168 836.52 €

-Art.1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 228 378.50 €

Puis il soumet l'affectation au vote .

Pour	Contre	Abstention
-------------	---------------	-------------------

16	00	00
----	----	----

8°/ Approbation et vote du budget prévisionnel 2015 de l'eau et de l'assainissement.

Mr Le Maire donne la parole à Mme La Secrétaire Générale afin d'exposer les chiffres du budget primitif 2015 de l'eau et de l'assainissement.

Fonctionnement – Dépenses

Chap.011 : Services extérieurs (honoraires) : 13 527.07 €

Chap.61 : Entretien réparations : 50 000 €

Chap.65 : Autres charges de gestion courante : 25 800 €

Chap.66 : Charges financières : 19 100 €

Chap.042 : Dotation amortissement : 78 937.30 €

Chap.023 : Autofinancement investissement : 147 145 €

Chap.67 : Titres annulés sur exercice antérieur : 49 516.63 €

Total : 384 026 €

Fonctionnement –Recettes

Chap.70 : Vente de produits : 308 000 €

Chap.042- Amortissement subventions : 18 126 €

Chap.75 : Autres produits divers : 7 900 €

Chap.77- Produits exceptionnels : 50 000 €

Total : 384 026 €

Investissement – Dépenses

Chap.040 : Amortissement subvention d'investissement : 18 126 €

Chap.041 : Opérations patrimoniales : 67 893 €

Chap.16 : Charges financières : 37 752 €

Chap.20 : Immobilisations corporelles : 500 €

Chap.23 : Immobilisations en cours : 468 550.63 €
Chap.020 : Dépenses imprévues : 110 000 €
Chap.001- Déficit investissement reporté : 168 836.52 €
Restes à réaliser 2014 : 614 794.16 €
Total : 1 486 452.31 €

Investissement – Recettes

Chap.10- Dotations : 296 270.58 €
Chap.27- Autres immobilisations : 67 893 €
Chap.021 : Autofinancement fonctionnement : 147 145 €
Chap.040 : Amortissement subvention : 78 937.30 €
Chap.041 : Opérations patrimoniales : 67 893 €
Chap.28- Amortissement frais études : 28 137.30 €
Restes à réaliser 2014 : 800 176.13 €
Total : 1 486 452.31 €

Puis Mr Le Maire reprend la parole et soumet le budget primitif au vote.

Pour	Contre	Abstentions
16	00	00

9°/ Questions diverses.

- Information portant sur la transmission de l'arrêté préfectoral du 09/03/2015 autorisant la Sté Compactage Varois situé dans la ZA La Lauve Migranon à exploiter des installations de tri, traitement de métaux et de dépollution de véhicules hors d'usage (VHU).

Cette information au Conseil Municipal fait partie de la procédure. Cet arrêté est affiché en lieu et place habituel sur les panneaux d'affichages extérieurs et intérieurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Le Maire lève la séance publique.

Fin de la séance publique à 19 h 45.

MICHEL Robert

Maire de PIGNANS